

eau en Seine-et-Marne

ACTIONS PRÉVENTIVES

RETOUR SUR LA RENCONTRE DU 4 OCTOBRE 2022 : ATTEINDRE LE ZÉRO PHYTO DANS LES CIMETIÈRES GRÂCE AUX PLANTES VIVACES



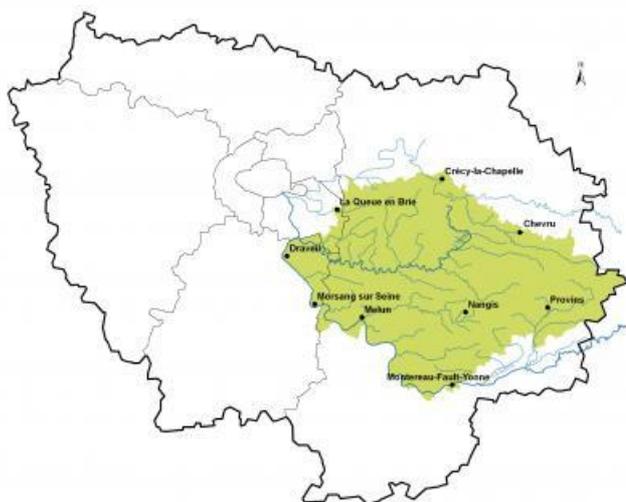
© AQUI'Brie

Le 4 octobre après-midi, à Férolles-Attilly, les communes de Férolles-Attilly et La Croix-en-Brie ont présenté leur retour d'expérience sur l'intérêt des plantes vivaces dans les cimetières pour être au zéro phyto. Cette expérimentation a été menée avec l'accompagnement d'AQUI'Brie dans le cadre de l'AAPN l'appel à projets national Ecophyto.



Créé le: 26/02/2023

Présentation de l'expérimentation menée par AQUI'Brie dans le cadre de l'Appel à Projet National Ecophyto



©AQUI'BRIE

AQUI'Brie porte cet Appel à Projet National pour mieux accompagner les communes de son territoire à réduire leur impact sur la nappe du Champigny. AQUI'Brie est l'association de connaissance et de protection de la nappe du Champigny qui approvisionne en eau potable près d'un million de personnes en Ile-de-France. Son territoire regroupe 221 communes dont 141 au zéro phyto fin 2021. Depuis 2014, 81 communes ont été accompagnées pour des essais d'appropriation ou de réaménagement de cimetières.

M. POUJEAUX, Chargé de missions Ecophyto/JEVI au Ministère de la Transition écologique a présenté le contenu réglementaire et celui des Appels à Projet National Ecophyto.

Un plan Ecophyto 2+ a été mis en place en 2019, il a pour but d'« Accélérer la transition vers l'absence de recours aux produits phytosanitaires dans les Jardins, Espaces Verts et Infrastructures (JEVI) », c'est dans ce cadre que le ministère de la Transition écologique promeut des Appels à Projets Nationaux (AAPN) financé par l'Office Français de la Biodiversité. En 2020, les appels à projets nationaux ont eu pour mission d'essayer de trouver des solutions pour les zones à contraintes comme les cimetières, les pelouses sportives, les aéroports...

Les travaux ont été présentés par **Mme LARCHER, Agent technique**. Les étapes de préparation ont demandé 20 heures de travail pour 26 m² avec l'enlèvement cailloux, le désherbage manuel, le bêchage, le griffage et l'apport de terre végétale au besoin. Par la suite, les plantations (27 octobre 2021) ont demandé un peu plus de temps (30 heures de travail avec le semis d'une allée) surtout pour le nettoyage des tombes après travaux car la terre était très collante (agilo-limoneuse). 26 m² ont été plantés de **32 variétés de plantes vivaces différentes dont 11 Sedums**, ils ont demandé **14 heures de désherbage** et **28 heures d'arrosage**. Les agents ne voulant pas que les plantes souffrent de la sécheresse, elles ont été arrosées plusieurs fois par semaine sachant que la préconisation était d'un plombage par semaine en cas de forte chaleur.

L'expérience des essais de végétalisation montre qu'**il faut une personne (élu et/ou personnel technique) investie dans le projet** (pas besoin de connaissances techniques particulières) afin que ce type de projet aboutisse.

Le fait d'être site pilote a permis à la commune de Férolles-Attilly de poursuivre le projet en végétalisant dans un premier temps toutes les allées à l'automne 2022 puis des plantes vivaces dans les inter-tombes.

Présentation du projet à La Croix-en-Brie

Le second retour d'expérience est celui de **M. BASSILLE, Adjoint au Maire de La-Croix-En-Brie**, il a présenté un retour d'expérience de plantation de vivaces en tapis pré-végétalisé sur un autre site pilote de l'AAPN. Dans le cas présent, la collectivité a intégré l'appel à projet car elle souhaitait trouver une solution pour les tombes abandonnées. Compte tenu de la faible disponibilité des services techniques, AQUI' Brie a fait le choix d'implanter des tapis déjà végétalisés :

- **Tapis de type « carré magique »** : semis végétal composé de vivaces fleuries et de 20% de sedums, sur 3 cm de substrat terreau et pouzzolane, sur une natte de fibre coco avec grillage plastique;
- **Tapis de type « tapis horticole modulaire »** : composition de vivaces en micro-mottes (8 par tapis) sur un terreau horticole enrichi avec un engrais à libération lente, dans un support de couture cloisonné et cousu sur les 4 côtés.

Les étapes de préparation ont demandé 9 heures de travail pour 22m² avec l'enlèvement cailloux, le désherbage manuel, l'apport de terre végétale et le griffage. Par la suite, la pose des tapis pré-végétalisés (14 octobre 2021) a demandé un peu plus de temps (16 heures de travail). 22 m² ont été plantés. **Les tapis pré-végétalisés** ont demandé **7 heures de désherbage (1 heure par mois), 2 heures d'arrosage, 2 heures de taille** pour un coût de 1 531€. La clé pour l'entretien de ce site est la régularité de passage de l'élu.



Tapis de sedums type "carré magique"
©AQU'BRIE

Après 1 an, nous pouvons dire que **les tapis pré-végétalisés fonctionnent bien**, malgré un temps d'implantation un peu plus long pour les tapis horticoles modulaires. Concernant les tapis de type « carré magique », ceux composés uniquement de Sedums se sont très bien implantés même sur 2 cm de sol et ceux composés de fleurs vivaces ont été faiblement florifères à cause d'un site très ensoleillé, sec et venteux, mais la couverture par des végétaux à 80% dès la plantation a limité le désherbage.

Dans le cas de ce retour d'expérience, nous n'avons qu'un **point de vigilance : les chardons** Même avec des tapis de plusieurs centimètres d'épaisseurs, ils arrivent à passer.

Visite du cimetière de Férolles-Atilly

L'animation s'est conclue par la visite du cimetière de Férolles-Atilly: découverte du projet tel qu'il est actuellement, échanges informels entre les participants. Les plantes avaient été étiquetées en amont pour une reconnaissance facilitée par les participants.



©AQUI'BRIE

TÉLÉCHARGER LES PRÉSENTATIONS



Rencontre AQUI'Brie 04/10/2022 projet vivaces à Férolles-Atilly PDF - 39.97 Mo (/sites/eau.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/04-10-2022-rencontre-aquibrie-projet-vivaces-ferolles-atilly.pdf)